
Discours de la députation de la section des Droits de l'Homme (Paris) qui applaudit aux mesures de sûreté qui ont suivi la punition des traîtres, lors de la séance du 3 floréal an II (22 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours de la députation de la section des Droits de l'Homme (Paris) qui applaudit aux mesures de sûreté qui ont suivi la punition des traîtres, lors de la séance du 3 floréal an II (22 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 162;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27909_t1_0162_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

offerts aux défenseurs de la patrie par les habitants de son canton, et annonce qu'un cavalier armé et équipé à leurs frais est prêt à voler aux frontières (1).

L'ORATEUR de la Sté popul.: Citoyens représentants,

Au premier bruit de nouvelles conjurations, la Société populaire du canton de Chambly, étonnée qu'il put en exister encore, a scrupuleusement regardé autour d'elle, et n'a rien trouvé, que patriotisme, amour de la justice et de la vertu.

Ce n'est pas dans nos hameaux que l'ambition, l'oisiveté, la superstition ou l'intrigue trouveront aliments: paysans autrefois, aujourd'hui des hommes, et des hommes libres; chez nous les petits tyrans de la superstition et de la féodalité ont disparu; ou sont moins que nos égaux: la patrie a recueilli leurs dépouilles.

Grâces vous soient rendues des secours que vous accordez aux familles des indigents et des défenseurs de la patrie.

Agréer par notre bouche les bénédictions du pauvre et de l'orphelin.

Représentants, restez fermes à votre poste, nous vous aiderons à écraser les ennemis du dehors et les factieux du dedans.

Vanter nos efforts serait les affaiblir! Nous avons voulu rivaliser en patriotisme les grandes cités!

Le canton de Chambly, offre à la patrie, un cavalier monté, armé et équipé et divers autres pour les défenseurs de la patrie; nous vous remettons l'état.

Cultivateurs, au milieu de nos indispensables et pressants travaux, nous épions encore les moments et nous fabriquons du salpêtre (2).

Honneurs de la séance, mention honorable, insertion au bulletin (3).

45

Une députation de la section des Droits de l'homme félicite la Convention sur l'énergie qu'elle a déployée contre les monstres qui, sous le masque de la popularité et de la vertu, méditoient la ruine d'un peuple bon et confiant.

Elle applaudit aux mesures de sûreté qui ont suivi la punition des traîtres, et désire que cette fière austérité, cette salutaire rigueur que les méchants seuls peuvent craindre, soient maintenues (4).

Le Cⁿ GATTREZ, présid. de la députation:
« Représentants du peuple,

La section des Droits de l'homme applaudit aux mesures sages et énergiques que la Convention vient de prendre.

(1) P.V., XXXVI, 55. *J. Sablier*, n° 1274. Oise.

(2) C 303, pl. 1100, p. 21, adresse datée du 21 germ. II et signée COQUET fils, MONET, compagnon et LEMONNIER, p. 22, récépissé du 13^e rég. de Cavalerie à Beauvais, pour le cavalier Locq, signé CLÉMENT, LAMARRE et BOUTTEMAU. Mention de la Sté popul. qui arrête que le récépissé sera offert à la Conv.

(3) P.V., XXXVI, 55.

(4) P.V., XXXVI, 55. *J. Sablier*, n° 1274; *Rép.*, n° 124.

Des hommes devenus célèbres sous le masque imposteur du patriotisme et de la popularité, trompant un peuple bon et confiant, avaient encore médité sa ruine et celle de la liberté.

Mais des hommes, dont les noms seront inscrits dans les pages glorieuses de l'histoire, ont eu le courage de suivre, lentement et avec sagesse, les traces perfides de ces traîtres; ils ont saisi les fils de leurs trames odieuses et liberticides, et au moment où l'explosion allait ébranler la République, ils ont paralysé leurs efforts meurtriers.

Sur les cendres des conspirateurs, vous avez élevé un nouveau temple à la liberté. Des mesures hardies ont été prises. Les ennemis cachés de la révolution, même ceux qui pouvaient la contrarier, ont été déjoués, prévenus et comprimés par un plan de surveillance imposante et sûre. Tous ont été repoussés des lieux où ils pouvaient conspirer contre le salut public.

Cependant, toujours impassibles, vous avez su concilier la rigueur avec l'humanité, et la calomnie elle-même, a été contrainte au silence, lorsque vous défiant de votre propre justice, vous avez voulu méditer encore et perfectionner votre ouvrage. Le rapport sur la police générale a été lu dans la section des Droits de l'homme. Il a été entendu avec enthousiasme. Vingt fois, il a été interrompu par des applaudissements qui honorent autant les républicains qui ont su l'apprécier, que les législateurs qui l'ont conçu.

Montagne, nous avons juré et nous jurons encore de nous rallier autour de toi. Le peuple pourrait-il oublier ce que tu as fait pour lui? Tu as vaincu tous les obstacles, tu as bravé tous les dangers, tu as purgé le sol de la République des factieux et des traîtres; tu lui as donné de bonnes lois, tu as rappelé les mœurs exilées par la corruption, insupportable du règne des despotes; tu as mis à l'ordre du jour la vertu, la justice, et la probité; tu as promis de rendre les Français heureux et libres et tes consolantes et saintes promesses vont s'accomplir, en dépit de l'aristocratie expirante.

Habitants de la Montagne impérissable, purs républicains, recevez le tribut de notre reconnaissance, maintenez votre fière austérité, votre salutaire rigueur; les tyrans, les traîtres s'en effrayent, les bons citoyens en attendent leur salut.

Les méchants peuvent seuls en craindre les effets. Ils l'ont nécessité!

L'Europe étonnée vous contemple; fidèles à votre poste, ne retournez dans vos foyers que lorsque les français auront anéantis les ennemis de la liberté et de l'égalité. Vous serez immortels comme la vertu et la justice, et vous aurez bien mérité des nations» (1).

Le comité révolutionnaire de la même section remet l'état des effets qui lui ont été confiés, et qui sont destinés à nos braves défenseurs (2).

[Etat des dons] (3).

« 130 paires de souliers neufs, 4 draps portés, 29 chemises dont 12 neuves, 4 paires de guêtres

(1) C 301, pl. 1077, p. 3.

(2) P.V., XXXVI, 55.

(3) C 301, pl. 1077, p. 4, signée BERNARD, BERTRAND, CORDIER.